

Avis de constitution

SOCIETE « MALAN TOP TRANSPORT » en abrégé « M.T.T »

Siège ABIDJAN ABOBO CELESTE NON LOIN DE LA
NOUVELLE GENDARMERIE LOT 850 ET ILOT 1005, Lot 850,
Ilot 1005

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 029 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MALAN TOP TRANSPORT » en
abrégé « M.T.T »

Objet : TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE
MARCHANDISES, IMPORT-EXPORT, LOTISSEMENT DE
TERRAINS, COMMERCE GENERAL ET PRESTATIONS
DIVERSES; Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO CELESTE NON LOIN DE LA
NOUVELLE GENDARMERIE LOT 850 ET ILOT 1005, Lot 850,
Ilot 1005

Dirigeant(s) M SANHOU MALAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11113 du 09/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71983/GTCA/RC/2023 du 09/10/2023

